



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée de l'air

Question au Gouvernement n° 2666

Texte de la question

AVION MILITAIRE A400M

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Stéphane Demilly. Monsieur le ministre de la défense, vendredi dernier à Toulouse, les sept pays clients de l'Airbus militaire A400M se sont enfin mis d'accord avec l'industriel sur le financement définitif de cet appareil. Cet accord est l'aboutissement d'un véritable marathon de négociations, un marathon émaillé de plusieurs crises menaçant, à chaque fois, la survie du programme A400M. À l'heure où la tourmente économique mondiale rend plus que jamais indispensable le volontarisme industriel, c'est un succès formidable.

Le groupe Nouveau Centre tient à souligner le rôle déterminant joué par la France dans ce processus de compromis et salue tout particulièrement votre implication personnelle, monsieur le ministre, comme l'ont fait les dirigeants d'EADS que nous avons encore reçus hier avec le président Sauvadet, implication qui a permis, à n'en pas douter, de sauver ce programme A400M. Cet avion, vous le savez mieux que quiconque, est majeur et stratégique pour notre pays et pour l'Europe.

Sur le plan militaire tout d'abord, cet appareil est destiné à répondre aux nouveaux besoins de projection stratégique et de manœuvre tactique de nos forces armées.

Il représente, ensuite, le plus important programme militaire européen jamais lancé, constituant à ce titre une avancée concrète et majeure vers l'Europe de la défense à laquelle nous sommes tant attachés au Nouveau Centre.

Enfin, sur le plan économique et social, l'A400M représente 40 000 emplois, dont 12 000 pour la France. C'est donc une très bonne nouvelle pour les sites industriels impliqués dans ce programme.

Monsieur le ministre, pouvez-vous donner à la représentation nationale les grandes lignes de cet accord et nous préciser les nouvelles perspectives qu'il permet d'ouvrir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. Hervé Morin, ministre de la défense.

M. Hervé Morin, *ministre de la défense*. Monsieur le député, je vous remercie tout d'abord d'avoir souligné l'action de la France et mon implication personnelle (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC. - " Ah ! " sur les bancs du groupe SRC*) dans le sauvetage de ce programme qui, en effet, a été sur le point d'être abandonné par certains de nos partenaires au moment de la crise de 2008,...

M. Henri Plagnol. C'est vrai !

M. Hervé Morin, *ministre de la défense*. ...c'est-à-dire au moment où Airbus Military System a annoncé entre trois et quatre années de retard.

Après deux ans de discussion, nous avons donc conclu cet accord vendredi dernier, 5 novembre, à Toulouse. C'est une victoire extraordinaire.

D'abord, c'est une très bonne nouvelle pour l'armée française. Vous savez à quel point nous avons besoin de renouveler notre flotte d'avions tactique et stratégique. Avec cet avion, nous disposerons de l'appareil qui correspond aux besoins opérationnels des armées.

Ensuite, c'est un grand succès pour l'Europe. C'est le plus grand programme militaire européen : 22 milliards d'euros, 8 milliards d'euros sur le budget national, et, comme vous l'avez indiqué, 40 000 emplois, dont 12 000 en France, notamment dans des centaines de PME qui travaillent en sous-traitance pour Airbus Military System. (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

C'est aussi un succès européen dans la mesure où cela correspond à l'accord franco-britannique. Nous aurons en effet une maintenance commune et une mutualisation des capacités européennes.
Enfin, monsieur le député, c'est un bon accord budgétaire. Cela permettra à l'Europe de rester présente sur ce segment industriel majeur et au budget français d'avoir une solution qui coûte moins cher que d'acheter sur étagères, c'est-à-dire d'acheter aux États-Unis. (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2666

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 novembre 2010